

## **Réunion du Conseil Municipal** **Séance du vendredi 18 mars 2011**

L'an deux mille onze et le vendredi dix huit mars à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

**Étaient présents** : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Jean Paul MARTIN, Johan VALMALLE, Claire GINIER

**Absent excusé** : Serge GOUT

**Procuration** : Elie COUDERC donne procuration à Daniel GIOVANNACCI

**Étaient également présents** : Monsieur Bergère Judicaël, Monsieur et Madame BOUTELLIER Philippe

**Mr GIOVANNACCI Daniel a été nommé secrétaire de séance.**

### **ORDRE DU JOUR**

Lecture du dernier compte-rendu et l'adopte à l'unanimité.

#### **Invitation Mr et Mme BOUTELLIER Philippe**

Suite à l'invitation du Maire, Mr et Mme BOUTELLIER exposent leurs demandes devant le conseil. Elles sont par rapports aux problèmes des Ablatats au niveau de la parcelle B1449. Le triangle devant le garage est considéré comme relevant du terrain communal depuis 1930. Or, Mr Boutellier voudrait récupérer ce triangle devant son garage afin de disposer d'une surface permettant l'entrepôt de matériel. Car le chemin communal fait le tour de l'habitation.

De plus, Mr Boutellier voudrait refaire l'ouverture donnant sur l'escalier communal.

Enfin Mr Boutellier, voudrait pouvoir entreposer des pierres (utilisation du domaine public) pendant des travaux prochains.

Départ de monsieur et madame Boutellier

Le conseil décide de se renseigner auprès des services du cadastre sur le morceau de parcelle à côté de l'escalier communal, afin d'en connaître le propriétaire. De plus, le conseil décide de faire un courrier à Mr Boutellier pour lui dire qu'il sera statué sur ce problème lors du Conseil Municipal de fin avril.

*Départ de Monsieur Elie Couderc.*

*Le conseil souhaite que monsieur le Maire assiste aux discussions du conseil mais le maire ne prendra pas part aux votes des comptes administratifs. De plus pour tout ce qui concerne les budgets la présentation est faite par Daniel GIOVANNACCI.*

## Budget Transport Tapoul

1 – Vote du Compte de Gestion à l'unanimité

2 – Vote du compte Administratif à l'unanimité

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 019,34		2 919,55		6 938,89
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	12 022,74	13 470,00	12 022,74	13 470,00
<b>TOTAL</b>	0,00	4 019,34	12 022,74	16 389,55	12 022,74	20 408,89
Résultat de clôture		<b>4 019,34</b>		<b>4 366,81</b>		<b>8 386,15</b>
Restes à réaliser	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>4 019,34</b>		<b>4 366,81</b>		<b>8 386,15</b>

3 – Vote de l'affectation des résultats à l'unanimité

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	4 019,34 €
En réserve sur compte 1068	906,81 €
Report en fonctionnement sur compte 002 (R002)	3 460,00 €

4 – Délibération pour l'amortissement sur 10 ans du véhicule de transport ainsi que de ses subventions. Vote à l'unanimité

5 – Le conseil décide que le budget du transport Tapoul prendra à sa charge 1 mois (septembre) de paye du secrétaire de mairie au vu du surplus de travail engendré par le transport Tapoul en été. Vote à l'unanimité.

6 – Vote du Budget Primitif du Transport Tapoul 2011. Vote à l'unanimité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
011	Charges de gestion générale	7 195,30
012	Charges de personnel	9 110,00
042	Amortissement	254,62
<b>Totaux</b>		<b>16 559,92</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
70	Produits des services	13 070,00
042	Amortissement Subvention	29,92
002	Recette reportée	3 460,00
<b>Totaux</b>		<b>16 559,92</b>

DEPENSES d'investissement		VOTE
21	Immobilisations corporelles	5150,85
040	Amortissement Subventions	29,92
<b>Totaux</b>		<b>5 180,77</b>

RECETTES d'investissement		VOTE
1068	Affectation de résultat	906,81
040	Amortissement matériel	254,62
001	Recette reportée	4019,34
<b>Totaux</b>		<b>5 180,77</b>

## Budget Via Ferrata

1 – Vote du Compte de Gestion à l'unanimité

2 – Vote du compte Administratif à l'unanimité

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	2 428.11			2 221.00	2 428.11	2 221.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 428.11</b>			<b>2 221.00</b>	<b>2 428.11</b>	<b>2 221.00</b>
Résultat de clôture	<b>2 428.11</b>			<b>2 221.00</b>	<b>207.11</b>	
Restes à réaliser	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>2 428.11</b>			<b>2 221.00</b>	<b>207.11</b>	

3 – Vote de l'affectation des résultats à l'unanimité

Report en Investissement sur compte 001 (D001)	-2 428,11 €
En réserve sur compte 1068	2 221,00 €
Report en fonctionnement sur compte 002 (R002)	0,00 €

4 – Délibération pour l'amortissement sur 5 ans du matériel de location de la Via Ferrata ainsi que de ses subventions. Vote à l'unanimité

5 – Le conseil décide que le budget de la Via Ferrata prendra à sa charge 1 mois (octobre) de paye du secrétaire de mairie au vu du surplus de travail engendré par la Via Ferrata. Vote à l'unanimité.

6 – Vote du Budget Primitif de la Via Ferrata 2011. Vote à l'unanimité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
011	Charges de gestion générale	7 195,30
012	Charges de personnel	9 110,00
042	Amortissement	254,62
<b>Totaux</b>		<b>16 559,92</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
70	Produits des services	13 070,00
042	Amortissement Subvention	29,92
002	Recette reportée	3 460,00
<b>Totaux</b>		<b>16 559,92</b>

DEPENSES d'investissement		VOTE
21	Immobilisations corporelles	5150,85
040	Amortissement Subventions	29,92
<b>Totaux</b>		<b>5 180,77</b>

RECETTES d'investissement		VOTE
1068	Affectation de résultat	906,81
040	Amortissement matériel	254,62
001	Recette reportée	4019,34
<b>Totaux</b>		<b>5 180,77</b>

## Budget CCAS

1 – Vote du Compte de Gestion à l'unanimité

2 – Vote du compte Administratif à l'unanimité

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				2 484,67		2 484,67
Opérations de l'exercice			1 306,36	100,00	1 306,36	100,00
<b>TOTAL</b>			1 306,36	2 584,67	1 306,36	2 584,67
Résultat de clôture				<b>1 278,31</b>		<b>1 278,31</b>
Restes à réaliser			NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>				<b>1 278,31</b>		<b>1 278,31</b>

3 – Vote de l'affectation des résultats à l'unanimité

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	0,00 €
En réserve sur compte 1068	0,00 €
Report en fonctionnement sur compte 002 (R002)	1 278,31 €

5 – Vote du Budget Primitif du CCAS 2011. Vote à l'unanimité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
011	Charges de gestion générale	3 800,31
012	Charges de personnel	150,00
	<b>Totaux</b>	<b>3 950,31</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
74	Dotations et participations	2 672,00
002	Recette reportée	1 278,31
	<b>Totaux</b>	<b>3 950,31</b>

## Vote des 4 Taxes

Le conseil décide de délibérer pour une augmentation de 1,8% pour les 4 taxes (Taxes habitation, Taxe foncière bâtie et Non bâtie et la CFE). Vote à l'unanimité.

## Budget Eau

1 – Vote du Compte de Gestion à l'unanimité

2 – Vote du compte Administratif à l'unanimité

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		7 088,81				7 088,81
Opérations de l'exercice	7 579,70	20 952,11	6 717,86	10 682,73	14 297,56	31 634,84
<b>TOTAL</b>	<b>7 579,70</b>	<b>28 040,92</b>	<b>6 717,86</b>	<b>10 682,73</b>	<b>14 297,56</b>	<b>38 723,65</b>
Résultat de clôture		<b>20 461,22</b>		<b>3 964,87</b>		<b>24 426,09</b>
Restes à réaliser	8 653,82	NEANT	NEANT	NEANT	8 653,82	NEANT
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>11 807,40</b>		<b>3 964,87</b>		<b>15 772,27</b>

3 – Vote de l'affectation des résultats à l'unanimité

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	20 461,22 €
En réserve sur compte 1068	0.00€
Report en fonctionnement sur compte 002 (R002)	3 964,87 €

4 – Vote du Budget Primitif de l'eau 2011. Vote à l'unanimité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
011	Charges de gestion générale	5 604,00
65	Autres charges courantes	3 550,00
042	Amortissement	4 046,00
023	Virement à la section d'investissement	3 056,87
<b>Totaux</b>		<b>16 256,87</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
70	Produits des services	9 900,00
74	Dotation et participations	1 800,00
75	Autres produits gestion courante	10,00
042	Amortissement Subvention	582,00
002	Recette reportée	3 964,87
<b>Totaux</b>		<b>16 256,87</b>

DEPENSES d'investissement		VOTE
9020	Mise aux Normes captage	5 054,45
	<i>Reste à réaliser mise aux normes captage</i>	8 653,82
9025	Assainissement	13 273,82
040	Amortissement Subventions	582,00
<b>Totaux</b>		<b>27 564,09</b>

RECETTES d'investissement		VOTE
021	Virement de la section de fonctionnement	3 056,87
040	Amortissement matériel	4 046,00
001	Recette reportée	20 461,22
<b>Totaux</b>		<b>27 564,09</b>

## Budget de la Commune (Principal)

1 – Vote du Compte de Gestion à l'unanimité

2 – Vote du compte Administratif à l'unanimité

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	11 598,47			23 047,00 (10 604,04 affecté au 1068)	11 598,47	23 047,00
Opérations de l'exercice	84 662,07	110 129,56	84 376,68	108 638,74	169 038,75	218 768,30
<b>TOTAL</b>	96 260,54	110 129,56	84 376,68	131 685,74	180 637,22	241 815,30
Résultat de clôture		<b>13 869,02</b>		<b>47 309,06</b>		<b>61 178,08</b>
Restes à réaliser	16 329,40	13 950,00	NEANT	NEANT	16 329,40	13 950,00
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>11 489,62</b>		<b>47 309,06</b>		<b>58 598,68</b>

### Occupation du domaine public (Voirie Massevaques)

Mr le Maire donne lecture du courrier adressé par M Christian Hérédia, reçu en mairie le 3 février 2011. Cette lettre soulève la situation créée par "la privatisation" d'une voie communale sur le hameau de Massevaques. Dans l'attente de la prochaine réunion de notre conseil les services de l'État ont été consultés. Il en ressort que cette voie communale régie par le code de la voirie routière, du fait de son appartenance au domaine public est inaliénable et imprescriptible. Après avoir débattu le conseil décide à l'unanimité de saisir les propriétaires des habitations et propriétés situées de part et autre de la voie communale pour, dans un premier temps, faire déposer les portails situés aux extrémités de la voie communale, avant le 15 mai 2011. De leur signifier que concernant la demande de remise en état de la voirie, elle serait examinée au cours de l'été en présence des parties. Ces décisions seront portées à la connaissance de Mme et Mr Jean Paul Laget et Mme et Mr Stéphane Bruno par courrier avec accusé de réception.

### Plaque commémorative

Après accord de la famille d'André Gout, Éliette Valat est allé se renseigner sur les prix pour la fabrication de la plaque commémorative. Le devis estimatif est de l'ordre de 200€. Le conseil est d'accord pour la faire fabriquer et la fixer par les services techniques de la commune.

### Mise à disposition Secrétaire à l'ASA TAPOUL

Au vu de la fin de la convention de la mise à disposition du secrétaire par la mairie de Rousses à l'ASA du Tapoul, le maire propose de refaire la convention avec le nouveau secrétaire de mairie. La mise à disposition est de 4 heures par an. Le conseil délibère à l'unanimité favorablement afin que le maire puisse signer cette nouvelle convention.

### Questions diverses

**École :** le conseil délibère défavorablement pour une fermeture définitive de l'école de Rousses. Au vu de plusieurs arguments (sinistres, départ impromptu, possibilité d'arrivée de familles, enfants dans 2 ans).

**Internet :** Éliette Valat énonce les problèmes rencontrés par Annik Argenson pour sa connexion à internet. Orange ne peut pas réaliser son installation par manque de ligne disponible.

**Eau :** Le conseil au vu d'une erreur administrative n'a pas facturé la redevance pollution pour les derniers branchements au réseau d'eau potable. La commune prendra à sa charge les redevances oubliées sur les factures des particuliers et les remboursera à l'agence de bassin.

**PED 2011 :** Information sur les demandes de PED pour 2011. Voirie, photocopieurs,...

**Jumelage :** information sur le projet de jumelage entre la communauté de commune et le petit Saguenay (Québec).

La séance est levée à 1h20.